



LES AIDES À LA RÉNOVATION EN COPROPRIÉTÉ

AIDER LES COPROPRIÉTÉS À FINANCER LES ÉTUDES DE CONCEPTION DE LEUR PROJET

Pour qui?	Pour quels travaux?	Quel montant?
Toutes les copropriétés accompagnées par la Métropole Européenne de Lille souhaitant engager un projet de renovation énergétique	Étude de maîtrise d'œuvre - phases de conception	100 % des phases de conception de la maîtrise d'œuvre Plafond de 1 000 € par lot d'habitation, de commerce ou de bureau

AIDER LES COPROPRIÉTÉS À FINANCER LEURS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pour qui?	Pour quels travaux?	Quel montant?
Toutes les copropriétés accompagnées par la Métropole Européenne de Lille et éligibles au dispositif Habiter Mieux CO-PRO de l'Anah	Travaux de rénovation énergétique permettant un gain énergétique de 35 %	40 % du montant plafond de travaux subventionnables (25 % Anah + 15 % MEL) de 15 000 € HT/lot + Prime de 1 500 € / logement
Toutes les copropriétés accompagnées par la Métropole Européenne de Lille	Travaux de rénovation énergétique permettant un gain énergétique BBC Réno 2009 (104 kwh.m ² .an)	+ 15 % du montant plafond de travaux subventionnables

AIDER LES COPROPRIÉTÉS EN SITUATION DIFFICILE À FINANCER LEUR PROJET DE MISE EN SÉCURITÉ

Pour qui?	Pour quels travaux?	Quel montant?
Toutes les copropriétés avec une fragilité avérée accompagnées par la Métropole Européenne de Lille (selon diagnostic de votre opérateur)	Travaux de conservation du bâti ou de mise en sécurité	80 % d'un montant plafond de 4 000 €HT de travaux par lot d'habitation, de commerce ou de bureau

LES AIDES À LA RÉNOVATION EN COPROPRIÉTÉ

Le groupe PROCIVIS peut avancer le montant des subventions publiques pour faciliter le lancement des travaux.

À ces aides, s'ajoutent les aides individuelles de l'Anah, Ma'Prim Renov, les aides de la Région Hauts de France, d'Action Logement...

Pour une étude personnalisée de votre projet, contactez votre Conseiller Info-Energie Copropriété :

Aurélien Félix
eiecopromel@adilnpdc.fr
03 59 61 15 05